

RÉSOLUTION N° 563

RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AUPRÈS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport présenté par M. Matthew Walter, ministre de l'Agriculture et de la Sylviculture de la Dominique, représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pendant la période 2011-2012,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément au Contrat constitutif du CATIE, le Conseil constitue l'organe de direction de ce Centre, lequel a le pouvoir de désigner un représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, avec voix délibérative;

Que, conformément aux dispositions de la résolution IICA/JIA/Res. 461 (XV-O/09) du Conseil, les États membres qui devront désigner les représentants du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE sont les suivants : Dominique (2011-2012); États-Unis d'Amérique (2013-2014); Chili (2015-2016) et Équateur (2017-2018);

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 532 (XXX-O/10), a décidé qu'à sa Trente et unième réunion ordinaire, il serait proposé au Conseil que son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE, dans l'exercice de son mandat, soit chargé de veiller à l'exécution, au renforcement et à l'élargissement du travail conjoint avec l'IICA et au renforcement des mécanismes techniques, administratifs et financiers aptes à faciliter les actions conjointes;

Que le Comité exécutif, à sa Trente et unième réunion ordinaire, par la résolution IICA/CE/Res. 550 (XXXI-O/11), a accueilli favorablement le Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014 et, par la résolution IICA/CE/Res. 543 (XXXI-O/11), a approuvé les responsabilités du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE, parmi lesquelles se trouve la tâche de présenter chaque année un rapport sur son travail au Comité exécutif et au Directeur général de l'IICA,

DÉCIDE :

1. D'accueillir favorablement le rapport de M. Matthew Walter, ministre de l'Agriculture et de la Sylviculture de la Dominique, en tant que représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2012.
2. De demander au Directeur général de l'IICA de présenter à la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra en Argentine en 2013, le rapport du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur du CATIE pendant la période 2011-2012.

8/11/12